

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINTE-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire.

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, **Maire**, Mme Véronique HEUILLARD, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, **adjoints**

Mme Danielle ROUSSARD, M. Christian COSTE, Mme Nicole BARBERY, Mme Janine PINKOWICZ, M. Joël COFFINET, Mme Isabelle EULLAFFROY, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, Mme Sylvie FERRIOT, Mme Marie-Cécile JACQUES, Gérald MANCE, **conseillers municipaux**.

Absent(e) et représenté(e) : M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par Mme Véronique HEUILLARD, M. Cyril CLAUSIER-GOVIDIN représenté par Mme Isabelle EULLAFFROY, Mme Assma NAJEM représentée par M. Pascal LANDREAT.

Absent : M. Julien CHENUT et M. Jacky NGUYEN

Secrétaire de Séance : M. Gérald MANCE

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité.

1-TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2025

Adopté à l'unanimité

2-REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DENOMMEE SPL-XDEMAT

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Le Département, initiateur et porteur de cette SPL, reste majoritaire dans le capital social. Le service proposé est très pratique pour les collectivités en ce qui concerne la dématérialisation.

3-APPROBATION DE FONDS DE CONCOURS TCM – DISPOSITIF EN FAVEUR DES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE HORS ANRU – STREET WORK-OUT

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Il s'agit d'accepter le fonds de concours versé à la ville par TCM pour la création du Street work out. A l'occasion de l'inauguration de cet équipement sportif, nous avons eu un représentant des services de TCM et également une représentante de l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui a soutenu financièrement le projet. La représentante était très satisfaite de l'équipement proposé mais surtout de l'idée d'y avoir associé le Conseil Citoyen qui a proposé de mettre des jeux pour les petits à côté du street work out. Je rappelle que ce projet a été soutenu à 80 % par les partenaires.

4-TARIFS DU SEJOUR AUX SABLES D'OLONNE 2024

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Les dossiers ont été étudiés en commission. L'Etat est un partenaire important sur notre territoire pour ce type de projet ainsi que la CAF.

5-MISE A JOUR DES TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS au 1^{er} septembre 2024

Adopté à l'unanimité

6-TARIFICATION SOCIALE ET MISE A JOUR DES TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE au 1^{er} septembre 2024

Adopté à l'unanimité

Cathy PLAQUEVENT : Nous conservons notre tarif à 1 € pour les familles les plus en difficulté. 27 enfants sont concernés par les repas à 1 €.

7-MISE A JOUR TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2024

Adopté à l'unanimité

8-CREATION D'UNE BOURSE AU MERITE

Adopté à l'unanimité

Cathy PLAQUEVENT : Afin d'encourager les jeunes dans leur parcours scolaire, la commission a validé l'achat de calculatrices adaptées à l'entrée des CM2 au collège. D'autre part, la commission a souhaité également récompenser les élèves et étudiants ayant obtenus leur diplôme.

9-RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE – 2024/2027

Adopté à l'unanimité

10-RENOUVELLEMENT PROJET CAF – FONDS PUBLIC ET TERRITOIRE – ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Nous favorisons le développement de l'inclusion afin d'avoir une continuité dans le parcours de l'enfant en situation de handicap.

Cathy PLAQUEVENT : Nous avons déjà déposé un dossier en 2023, ce qui nous a permis de bénéficier de l'aide d'un accompagnateur, financé par la CAF. Nous renouvelons cette demande cette année, notamment la subvention qui nous permettra de pérenniser le poste, voire d'augmenter son temps de travail.

Pascal LANDREAT : A l'occasion du spectacle qui a eu lieu samedi pour les 10 ans de la MAC, des enfants en situation de handicap ont chanté. On remarque le progrès réalisé par ces jeunes, et ce grâce au travail des associations et des bénévoles qui les accompagnent, je pense bien sûr à Vice et Vers Love avec Yves Romao.

11- LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DE LA DESTRUCTION DES NIDS SUR LE DOMAINE PRIVE

Adopté à l'unanimité

12-CONVENTION DE SOUTIEN « COMMUNES ET GROUPEMENTS COMMUNAUX » POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS AVEC CITEO

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Dans la mesure où la mairie collecte déjà les déchets abandonnés sur la ville, cette convention avec CITEO, nous permet d'être financé pour ce travail.

13-MOSAÏQUES 2024 – DROITS DE MONSTRATION ET PRESTATIONS

Adopté à l'unanimité

14-MOSAÏQUES 2024 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Adopté à l'unanimité

15-RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'INSTITUT MONDIAL D'ART DE LA JEUNESSE UNESCO

Adopté à l'unanimité

16-CONTRAT DE VILLE – DEFINITION DU PROJET DU QUARTIER DEBUSSY ET ADOPTION DU DOCUMENT CADRE

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Ce document cadre se veut ambitieux pour les années à venir. Il s'agit de déterminer les grands axes de travail concernant le contrat de ville pour le quartier Debussy. 4 grands axes ont été définis pour notre ville et qui correspondent à nos engagements. Nous continuerons à nous appuyer sur les services sport, culture, politique de la ville. Nous nous appuyons également sur les associations qui nous accompagnent dans nos projets. Nous nous appuyons également sur le conseil citoyen et que souhaitons pouvoir s'élargir à de nouveaux habitants. Une des problématique majeure mise en lumière par les habitants, c'est le logement. Cela ne relève pas de la ville mais du bailleur social avec qui nous échangeons régulièrement, notamment sur les problématiques de chauffage en hiver et de chaleur dans les logements en été. Une chose est sûre : il faut travailler beaucoup en direction des enfants. Nous représentons des tuteurs et nous devons faire en sorte que le plus grand nombre d'enfants soient sur la même ligne de départ.

17-ESPACE JEUNES – SEJOUR DANS LE VAR 2024

Favorable à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Pour cet été, ce n'est pas moins d'une cinquantaine d'enfants qui vont partir en séjours. En parallèle, de nombreuses activités seront proposées par nos services et seront donc pris en charge durant ces vacances.

La séance est levée à 20 h 05



Le Maire
Pascal LANDREAT